



Contrat de travail dus au changement de metier

Par **stephane39**, le **14/09/2016** à **16:05**

bonjour je suis salarie et embauche en cdi depuis 1992 comme mecanicien ajusteur apres avoir eu pas mal de souci de dos j ai fait une demande dans mon entreprise pour changer de poste de travail donc depuis 2013 j effectue comme metier animateur securite et j ai fait la formation chsct et une formation interne leeder schip donc depuis le changement j ai fait une demande de changement de contrat de travail il y a deja 1 ans et demie et j ai toujours pas de reponse de ma rh de mon entreprise je pense qu il sont obliger de changer mon contrat de travail et ma qualification et statue pouvez vous me renseignez merci pour votre reponse

Par **P.M.**, le **14/09/2016** à **16:47**

Bonjour,

Il faudrait savoir comment vous avez formulé votre demande et si vous l'avez officialisée par lettre recommandée avec AR ou à la rigueur un mail mais effectivement une modification de la qualification devrait être contractualisée par avenant...

Par **stephane39**, le **14/09/2016** à **20:52**

Bsr merci pour votre réponse j ai fait la demande Par deux fois à mon évaluation annuelle et j ai pas de réponse de ma rh alors je commence à perdre patience et je sais pas trop quoi faire En plus j ai aucune idée du statue d un animateur sécurité en entreprise La je suis ouvrier mecanicien coeffiicient 210 depuis 1992 Ét ét donc j assume les fonction d animateur sécurité dans un usine de produit chimique alors si quelqu'un un pouvais Me renseigner sur le statue Et salaire que je devrais au moins avoir cela m aiderais dans ma démarche encore merci bonne soiree

Par **P.M.**, le **14/09/2016** à **21:00**

Il faudrait pouvoir se référer à la classification de la Convention Collective applicable et que vous indiquiez son intitulé exact à défaut de son numéro...